

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 07 octobre à 19 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 octobre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 octobre 2026.

Présents : Mesdames BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, JUMEL Typhaine, LE NINAN Alexandra, STRICOT Gaëlle, SYLVESTRE Audrey

Messieurs BEY Jean-Marie, CATELION Laurent, COUEDIC Jérôme, DUPE Laurent, PUISSANT Charlie

Absents : Madame BERCEGEAY Noémie ; Monsieur COUEDIC Philippe,

Absents ayant donné procuration : Madame VILLET Emilie (procuration à JUMEL Typhaine), Monsieur MILOUX François (procuration à BEY Jean-Marie)

Secrétaire de séance : Madame JUMEL Typhaine

07OCT26_02- Désignation des délégués aux organismes extérieurs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il est nécessaire désigner les délégués aux organismes extérieurs suite au renouvellement de l'assemblée délibérante

Considérant que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour :

-DÉSIGNE les délégués aux organismes extérieurs tel qu'indiqué ci-dessous et dans le tableau ci-annexé :
Ambassadeur de la formation des élus auprès de l'association ARIC : Madame Alexandra LE NINAN
Correspondant incendie et secours : Monsieur Jean-Marie BEY

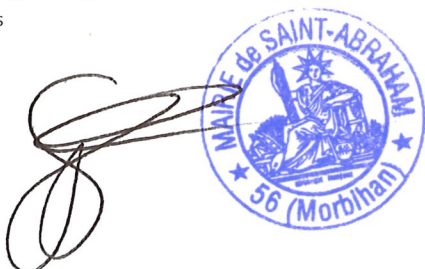
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 07 octobre 2026

Le Maire, Gaëlle STRICOT



Le secrétaire de séance

